

Nord vaudois-Broye



Les chaises de l'abbatiale de Romainmôtier seront remplacées le temps d'une installation mise en place par l'artiste Jacqueline Benz. JEAN-PAUL GUINNARD - A

# Le temps d'un week-end, l'abbatiale de Romainmôtier fera chaises neuves

**Culture**  
L'artiste Jacqueline Benz va remplacer les chaises du lieu de culte par celles de quidams. L'installation s'inscrit dans le cadre d'une manifestation culturelle régionale

Jacqueline Benz de la suite dans les idées. Deux ans et demi après s'être vu opposer un veto du Canton, l'artiste plasticienne a remis le couvert et déplacera les chaises de l'abbatiale de Romainmôtier. Les 17 et 18 septembre prochains, dans le cadre des premiers Week-ends du Roy, elle transformera à sa manière l'intérieur de ce fantastique lieu de culte, remplaçant l'ensemble des sièges en bois de l'édifice par d'autres, mis à disposition par tous ceux qui souhaitent participer à cette installation, qu'ils soient ou non paroissiens.

«Utile pour les célébrations religieuses, cet espace l'est aussi pour la collectivité», souligne la Lausannoise, convaincue que l'art contemporain peut trouver sa place dans un lieu cultuel. Selon elle, la performance qu'elle prévoit prend tout son sens dans cet endroit très sobre, dès lors que la disparité proposée par ces chaises venues de différents horizons fait le contrepoint d'un espace propice au recueillement. «Idéalement, il faudrait pouvoir remplacer l'ensemble des 220

chaises habituelles pour que le nouvel ensemble apparaisse et que les gens se réapproprient les lieux», reprend-elle. Il y a deux ans, ses vellétés artistiques s'étaient heurtées à une certaine rigidité du Service immeubles, patrimoine et logistique (SIPAL) du Canton, propriétaire du site. Un courrier, signé

«Pour que les gens puissent se réapproprier les lieux, il faudrait que l'on puisse remplacer les 220 chaises de l'édifice»

**Jaqueline Benz**  
Artiste plasticienne

du chef de la Division immobilière, expliquait d'une part que «le mobilier concerné est régi par les règles applicables à la protection générale de l'abbatiale» et que «cette performance entraînerait trop de risques de dégâts lors du déplacement des chaises».

Une différence de taille a joué en faveur de Jacqueline Benz cette année. «On a pu lever l'interdiction des Monuments historiques en proposant des lieux adé-

quats - qui n'étaient pas disponibles en 2014 - pour stocker le mobilier de l'abbatiale», explique le syndic de Romainmôtier, Fabrice de Icco. En langage de l'Etat: «Les conditions sont réunies pour le propriétaire et la Section des monuments et sites du Canton de Vaud», précise le SIPAL.

Les chaises seront ainsi soigneusement mises de côté, dans un local qui appartient la Fondation de Romainmôtier, situé à deux pas de l'abbatiale. Un déménagement provisoire qui, complé à la mise en place des nouvelles chaises, occupera une bonne partie de la nuit de l'artiste et de ses aides. «Aujourd'hui, j'ai déjà reçu une vingtaine de chaises et on m'en a promis une cinquantaine d'autres», souligne la plasticienne. Tous ceux qui ont envie de participer peuvent nous contacter. Idéalement, ils nous les apportent sur place, mais nous pouvons aussi venir les chercher.» Seule contrainte: les chaises proposées doivent être utilisées, que l'on sente qu'il se dégage quelque chose de leur quotidien. Il ne faut pas qu'elles aient été sorties du fin fond d'une cave où elles traînent depuis des lustres. **F.R.A.**

**Contact** jakline.benz@gmail.com  
Les chaises peuvent être déposées à la Grange de la Dime (rue du Bourg 13) les samedis 27 août, 3, 10 et 17 septembre, de 13 h à 16 h.

**Orbe**  
Collecte de vélos pour l'Afrique

Active depuis plus de vingt ans, l'association VelAfrica a déjà acheminé 150 000 vélos vers l'Afrique. Un continent sur lequel le deux-roues est le moyen de transport principal de toute la famille, puisqu'il permet d'aller au travail, à l'école, ou au marché. La Commune d'Orbe a décidé de s'associer à cette action solidaire et invite ses habitants à ressortir du garage ou de la cave les cycles inutilisés, même s'ils sont défectueux. Elle les collectera le 17 septembre (de 13 h 30 à 16 h) devant le poste de police. **F.R.A.**

**Spectacle devant les terrasses**

**Yverdon** Attablé à une fausse terrasse sur la vraie place Pestalozzi, doté d'écouteurs qui permettent d'entendre les comédiens évoluant au milieu des passants. C'est le concept de Cinérama, à vivre samedi et dimanche (15 h et 18 h) et lundi (18 h). 40 fr. en tarif plein. **F.R.A.**

**Coffres ouverts au bord de l'eau**

**Yverdon** Voilà cinq ans que le parc des Rives du lac se mue régulièrement en brocante à ciel ouvert. Samedi et dimanche, de 8 h à 18 h, plus d'une cinquantaine d'exposants ouvriront aux badauds leurs coffres aux trésors. **F.R.A.**

**Gletterens (FR)**  
Championnat de tir préhistorique

Les 3 et 4 septembre, le village lacustre de Gletterens accueille un championnat pour le moins original. Des tireurs expérimentés mais également les simples curieux désireux de tenter l'expérience vont pouvoir mesurer leur habileté à manier des armes de chasse vieilles de 5000 ans, dans le cadre d'une manche du Championnat européen de tir aux armes de jet préhistoriques. Entre 80 et 100 participants sont attendus, selon les organisateurs. Infos et inscriptions à l'adresse www.village-lacustre.ch. **F.G.N**

La Côte



En haut à gauche: sous-traitance industrielle, atelier de pliage. En bas à gauche: confection d'un oiseau en papier mâché qui sera mis en vente au marché. En haut à droite: confection d'objets de décoration qui seront également proposés sur les marchés. En bas à droite: atelier d'expression artistique, sans objectif de commercialisation. DR

# Les 30 ans des ateliers protégés de Lavigny

**Institution**  
Aujourd'hui, le travail des personnes handicapées n'est plus perçu comme un simple coup de main

**Anne-Charlotte Mancebo**

De coquets meubles en carton et des tricots délicatement posés sur un mannequin occupent l'entrée du bâtiment consacré aux Ateliers Eventail. Rattachés à l'Institution de Lavigny, ces ateliers protégés fonctionnent comme une entreprise, offrent

des places de travail aux personnes présentant une déficience intellectuelle. Chaque année, la structure produit pour quelque 100 000 francs de chiffre d'affaires. Cette année, les ateliers fêtent leurs 30 ans d'existence.

Au total, 67 employés, soit 33 plein-temps, fabriquent des produits destinés à la vente. Le premier secteur est consacré à la sous-traitance industrielle. Il offre 25 postes et fonctionne par mandats avec plus de 40 entreprises: la boulangerie Bocard de Rolle, le confiseur Tristan de Bougy, les transports MBC, des écoles de musique, des homes... Les personnes effectuent des travaux de cartonnage, de collage, de pliage, de mises sous pli, con-

«Une fois qu'on a adapté le poste à la personne, on travaille avec la zone valide, donc le handicap ne se voit plus»

**Lionel Gabriel**  
Maître socioprofessionnel aux Ateliers Eventail

fectionnement des allume-feu écologiques et des calendriers... Le deuxième secteur, orienté vers l'artisanat, produit des bougies, des cartes de vœux, des nichoirs, des tissus, des sacs, des coussins, des biscuits, du pain... qui sont ensuite vendus sur les marchés ou à la réception de l'institution.

Alain Dupertuis travaille en tant que maître socioprofessionnel (MSP) aux Ateliers Eventail depuis presque le tout début. Pour lui, les personnes en situation de handicap sont considérées aujourd'hui comme de vrais travailleurs qui produisent une valeur ajoutée. «Leur investissement n'est plus perçu comme un simple coup de main. Ils doivent

signer un contrat, ont des horaires à respecter et reçoivent de l'argent de poche en retour. Ce n'est pas aussi strict que dans une usine, mais c'est studieux.» Certains ont seulement des tâches occupationnelles. Ils peuvent travailler entre 5% et 100% selon leurs capacités.

**«Fiers de leur ouvrage»**

«Les travailleurs sont fiers de leur ouvrage, qu'ils voient comme une victoire, même si c'est juste d'avoir plié un calendrier. Une fois qu'on a adapté le poste à la personne, on travaille avec la zone valide, donc le handicap ne se voit plus», remarque Lionel Gabriel, MSP dans le secteur de sous-traitance industrielle.

Selon Alain Dupertuis, la formation et le matériel se sont perfectionnés. La production est plus importante et de meilleure qualité. «A l'époque, les clients achetaient nos produits plutôt par «compassion» envers les personnes handicapées. Aujourd'hui ils achètent parce que les produits sont de qualité et correspondent au marché. La seule différence, c'est que le délai peut être plus long. On ne demande pas d'heures supplémentaires aux travailleurs, car ils résistent moins au stress.» La plus-value des ateliers Eventail, c'est qu'ils peuvent produire de petites séries, comme 250 mises sous pli, ce qui ne pourrait pas être fait par les grandes entreprises.

**Nyon**  
Grands auteurs à la bibliothèque

En collaboration avec Le Livre sur les quais, qui se déroulera à Morges du 2 au 4 septembre, la Bibliothèque de Nyon accueillera deux auteurs de renom: le conteur-illustrateur David Telese, qui y présentera le 2 septembre, à 18 h 30, une réinterprétation du *Petit Chaperon rouge* sous forme de kamishibai, théâtre en carton japonais; puis la très populaire écrivaine québécoise Marie Laberge, qui présentera *Ceux qui restent*, son douzième roman. Ces rencontres se termineront par des ventes de livres et des dédicaces. **M.S.**

Riviera-Chablais

# Rassemblement interdit pour Halte aux forages Vaud à Villeneuve

**Manifestation**  
Le collectif souhaitait manifester à Noville après s'être réuni sur la commune de Villeneuve. La Municipalité de cette dernière y met son veto

Les choses se compliquent pour les organisateurs -groupements et mouvances écologistes - de la manifestation prévue le 3 septembre devant le site de forage de Noville, à l'instigation d'une citoyenne de Roche. Avant de marcher vers l'endroit contesté, via la réserve naturelle des Grangettes, les manifestants étaient censés se réunir à Villeneuve samedi prochain, à 13 h 30, dans le parc de l'Ouchetaz, qui borde le Léman (*24 heures d'hier*). Des centaines de sympathisants étaient attendus par Halte aux forages Vaud, collectif citoyen qui milite pour la protection de l'air, de l'eau et des sols.

Or, par un courrier envoyé jeudi aux organisateurs, les autorités de Villeneuve leur ont fait part de leur décision de ne pas autoriser ce rassemblement. Pourtant, Halte aux forages Vaud avait présenté une requête

«Nous allons analyser le contenu de la lettre et prendre position par la suite»

**Daniel Süri** Porte-parole

en bonne et due forme auprès de la police cantonale, via le Portal cantonal des manifestations (POCAMA). Villeneuve a également averti la gendarmerie. Les autorités villenuevoises estiment que le lieu de rassemblement demandé «était mal choisi, dit la syndique Corinne Ingold. En effet, la place de l'Ouchetaz, notamment en été, est un lieu de détente et de loisirs, où se réunissent de nombreuses personnes, des baigneurs, des enfants. Il y a inadéquation entre cela et la demande de rassemblement des manifestants.»

Les édiles n'ont, en revanche, pas fait mention d'un quelconque ou hypothétique trouble à l'ordre public, ou problème sécuritaire. «Bien que le défilé pour se rendre à Noville eût dû emprunter le trottoir contigu à la

route cantonale pour franchir l'Eau-Froide», précise Corinne Ingold. Dans son courrier, Villeneuve suggère à Halte aux forages Vaud de s'adresser à la commune de Noville, sachant que le but de la manifestation est de se rendre devant le site de forage, ou de modifier son parcours.

«Nous allons analyser très précisément le contenu de la lettre et prendre position par la suite. Soit nous en référons au Conseil d'Etat, soit nous trouvons d'autres possibilités pour que cette marche ait quand même lieu. Et, je le rappelle, le droit de manifester, dans le respect des règles, est inscrit dans notre Constitution fédérale», résume Daniel Süri, porte-parole du collectif.

Depuis ses prémices, la manifestation joyeuse et pacifique a fait grand bruit. Interdite par Noville en mai, elle a ensuite rebondi devant le Grand Conseil avec prise de position du Conseil d'Etat, mais encore devant le Tribunal administratif, auprès duquel une plainte a été déposée par l'instigatrice de la marche. Cette dernière instance ne s'est pas encore prononcée.

**Christophe Boillat**

# Un «piano» pour mieux cerner les habitudes des touristes en station

**Alpes vaudoises**  
Aigle Région et Swisscom testent une nouvelle application. Son but? Déterminer les actions prioritaires pour doper le tourisme

Ce piano-là ne compose pas de grandes sonates tout seul mais il veut contribuer à mieux mettre en musique le tourisme des Alpes vaudoises. Jeudi aux Diablotins, à l'occasion du 5e forum Ecovillages, Swisscom et Aigle Région ont présenté les premiers résultats offerts par le Smart City Piano.

Développé par l'IMD (International Institute for Management Development) et testée en première suisse sur les Alpes vaudoises, cette application a été imaginée pour mieux cerner les possibilités offertes par les outils numériques dans le développement d'une ville ou d'un village. «Les sept «touches» de notre piano symbolisent autant de facteurs, comme l'existence des outils nécessaires, l'état de la législation, le

«Cet outil permet de mieux comprendre notre clientèle et ainsi de la fidéliser»



**Christian Minacci**  
Délégué économique d'Aigle Région

coût, etc. explique Raphaël Rollier, responsable du concept Smart City chez Swisscom. En évaluant un projet sur la base de ces facteurs, l'appi détermine quelles actions peuvent être mises en place avec peu d'efforts pour un grand impact.»

Après avoir cogité avec les acteurs régionaux - remontées mécaniques, offices du tourisme, communes, Transports publics du Chablais, etc. -, Aigle Région a identifié plusieurs thématiques. «Nous avons par exemple tra-

vailé sur la question du «big data»: les clients laissent une trace virtuelle de leur passage, explique Christian Minacci, délégué économique d'Aigle Région. Comment utiliser ces données pour mieux connaître leur profil, leurs habitudes?»

Selon le Smart City Piano, cette piste pourrait être facilement mise en pratique: «Les outils existents, il n'y a pas besoin d'infrastructures coûteuses, on a déjà une certaine expérience en Suisse de ce type d'analyse... détaille Raphaël Rollier. Le bémol est qu'il faudrait réunir des données de nombreux acteurs - transporteurs, hébergeurs et autres - ce qui pose des problèmes de gouvernance.»

Tous les clients n'étant pas encore connectés, le panel offert par l'analyse de ces données sera-t-il réellement fiable? «Il n'offrirait pas un aperçu complet, mais il permettra de mieux comprendre une partie de notre clientèle et ainsi de mieux répondre à ses attentes pour la fidéliser. On ne peut pas passer à côté de ces nouveaux outils.» **D.G.**

